

Questions parlementaires

Une question parlementaire ...

est une demande écrite officielle et publique faite par un·e député·e et adressée à un membre du gouvernement. Il y a différents types de questions parlementaires. Le plus souvent, des questions écrites « simples ». Dans ce cas-ci, le·la ministre est obligé·e de fournir une réponse écrite dans un délai d'un mois.

Où les trouver ?

Tout·e citoyen·ne intéressé·e peut consulter les questions des député·e·s et les réponses fournies par les ministres sur l'onglet dédié du site de la Chambre des Députés [Séances et documents > Documents parlementaires](#) ou bien en lisant le compte rendu de la Chambre.

À quoi servent-elles ?

Un contrôle du gouvernement

Les questions parlementaires s'inscrivent dans le cadre d'une démocratie parlementaire dans laquelle le parlement a pour mission de contrôler le gouvernement. Ainsi, chaque député·e qui souhaite avoir des précisions sur une politique d'un·e ministre donné·e, peut remettre sa ou ses question(s) au·à la président·e de la Chambre des Députés. Ce dernier décide, seul, de la recevabilité des questions en « fonction de l'intérêt général, de l'importance ou de l'actualité de leur objet », et les transmet le cas échéant au· à la ministre compétent·e.

Un outil de l'opposition ?

Étant donné que les membres du gouvernement ont en pratique une couleur politique différente des partis formant l'opposition parlementaire, il est peu étonnant que ce soient les député·e·s de l'opposition qui posent le plus de questions au gouvernement. En effet, les députés de l'opposition ont une approche qui est souvent « plus critique » par rapport au gouvernement que leurs collègues qui forment la majorité parlementaire. Néanmoins, ce n'est pas pour autant que les député·e·s de la majorité restent inactifs·ves : souvent, ils·elles posent des questions qui servent à légitimer la politique gouvernementale.

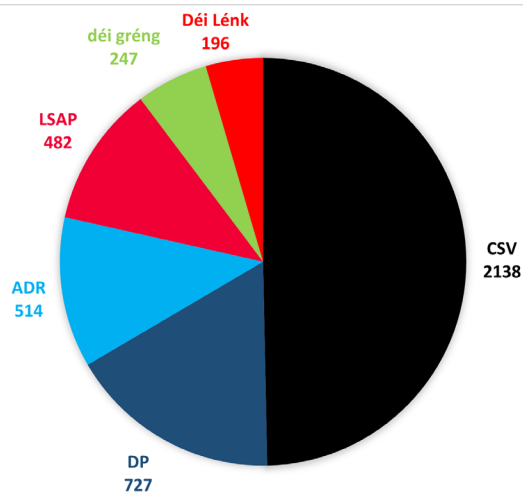
Un accès à l'information alternatif

Le·la ministre est obligé·e de répondre aux questions parlementaires. Ainsi, elles sont aussi un moyen de recevoir des informations sur les activités des administrations ou des entreprises publiques.

Questions parlementaires déposées lors des législatures 2013-2018* et 2018-2023*

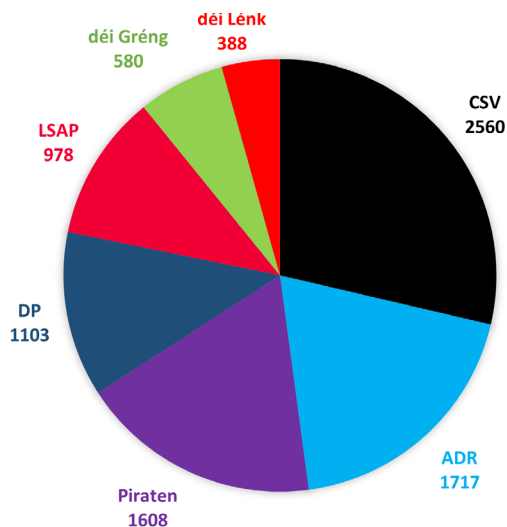
2013-2018

gouvernement DP-LSAP-déi gréng : total = 4 304 QP



2018-2023

gouvernement DP-LSAP-déi gréng : total = 8 934 QP



Vous trouverez les détails des questions parlementaires sur notre site Internet www.zpb.lu sous l'onglet Fact Sheets.

Source: Chambre des Députés

* Les calculs se basent sur tout type de questions parlementaires déposées jusqu'au 31 août 2023.

Sources

Mémorial. Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Règlement de la Chambre des Députés, Texte coordonné à jour au 1er juin 2015, A–N°202, 1er janvier 2017, pp. 21-22.

SAALFELD, Thomas, „Parlamentarische Anfragen als Instrumente politischer Kommunikation.“ in *Parlamentarische Anfragen als Instrumente politischer Kommunikation*, 2009.

SPEER, Sandra et al., « L'importance grandissante des évaluations au sein des parlements : Les gouvernements tenus de rendre des comptes ? » in: *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 2015/1 (Vol. 81), pp. 41-62.

Editeur

Zentrum fir politesch Bildung
138, Boulevard de la Pétrusse
L-2330 Luxembourg
www.zpb.lu

Auteur

Kevin Lopes



Le Fact Sheet est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Partage dans les mêmes conditions 4.0 International.